

II.

Le quatrième Mystère du T.-S. Rosaire

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

Enseignements pratiques qui découlent de cet admirable mystère. (Suite et fin.)

Tous les états chrétiens sont saints, je n'ai point à vous l'apprendre. Ils sont saints parce que en tous l'homme se donne et appartient à Dieu comme à son souverain Maître, et promet d'accepter d'abord, puis d'accomplir toutes ses volontés déclarées. Tel est l'état où nous place le Baptême, et davantage celui où le sacrement de Confirmation nous élève. A ses degrés divers, ce double état d'enfance et de virilité divines, de fils du Père céleste et de soldats du Christ, nous laisse néanmoins dans l'état commun des fidèles. Il y en a d'autres qui sont de beaucoup supérieurs au premier. Ce sont les états des consacrés, quels que soient d'ailleurs le degré et la forme de leur consécration. Ainsi les clercs, depuis les tonsurés jusqu'aux évêques ; ainsi les religieux, les vierges et les veuves qui se lient par des vœux. Dieu, selon certaines règles de sa sagesse qui nous sont inconnus ici-bas, et par un exercice de sa libre souveraineté, envoie à qui il lui plaît les grâces de ces sublimes états, et d'abord celle qui permet d'y entrer sans être impie ou téméraire, grâce qu'on nomme la vocation.